

Manager en sécurité et protection des personnes

RNCP25593 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/05/2015
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

ASP BODYGUARD · SIRET : 75058009400035

SARL ASP bodyguard

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le manager en sécurité et protection rapprochée dirige son équipe et met en place la sécurisation de personnes durant leurs déplacements professionnels ou privés. Il gère la sécurité les déplacements et les sites visités et fréquentés par la personnalité.

Il organise le planning opérationnel, brief les équipes avant le départ en mission.

Occupant les fonctions de directeur de dispositif ou d'officier de sécurité il est en mesure d'établir un audit de sécurité sureté et de faire appliquer les consignes de sécurité en vue d'assurer la sécurité des biens des personnes ainsi que des valeurs.

En cas de situations critiques, il est capable de diriger son équipe et faire appliquer des techniques d'intervention physique et des procédures de secourisme d'urgence afin d'extraire son autorité de la zone de danger.

Les activités sont :

Management de la protection d'une personnalité

Organisation de la prévention et la sensibilisation des risques et menaces

Gestion d'un dispositif de mise en sécurité d'une personnalité soit par intervention physique, soit par intervention virtuelle, lors d'un rendez, d'un voyage...

Management d'un dispositif de conduite et escorte de sécurité

Management Opérationnel une équipe un groupe une entreprise

Connaissance de l'environnement légal d'une entreprise de sécurité privé

Gestion de la comptabilité d'une entreprise de sécurité privé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

Organiser la protection d'une personnalité en Europe

Organiser la sécurisation des lieux et sites visités par la personnalité

Manager la protection des biens mobiliers et immobiliers

Gérer une situation conflictuelle

En prenant en compte le contexte politique, géopolitique et la réglementation en vigueur du pays.(préparation de la mission en amont)

Reconnaissance des lieux susceptibles d'être visités par la personnalité, mise en place d'un dispositif de protection rapprochée.
faire appliquer les règles de sécurité
Sensibiliser son équipe et ou la personnalité sur les éventuels risques encourus
Mettre en oeuvre les différents systèmes de protection
Appliquer les techniques d'observation et d'analyse comportementale
Superviser le dispositif de contrôle d'accès et le filtrage de sécurité
Défendre légitimement de la personnalité par des techniques de self défense
Organiser la défense contre une éventuelle attaque virtuelle(virus informatique...)
Porter secours à la personnalité ou à une tiers personne en danger réel
Conduire en sécurité
Escorter d'une personnalité
Préparer un itinéraire sécurisé
Reconnaître un axe sensible
Mettre en oeuvre les principes d'une bonne gestion
Elaborer un business plan
Mettre en oeuvre la gestion d'un projet
Diriger manager une entreprise dans le cadre légal du droit d'entreprise en général
Appliquer les obligations du droit civil, du droit pénal, du droit du travail
Appliquer les procédures en cas de contentieux d'entreprise
Mettre en oeuvre les obligations du cadre légal des activités privées de sécurité
Comprendre et réaliser l'enregistrement d'une écriture comptable
Comprendre une lisse fiscale
Comprendre un bilan et d'un compte de résultat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités : les entreprises de sécurité privée, les agences de recherches privées, les entreprises assumant pour leur propre compte des activités privées de sécurité, les dirigeants, les associés et les salariés de ces entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emploi accessible :

Dirigeant d'entreprise de protection physique des personnes
Dirigeant d'entreprise de sécurité privée
Manager en sécurité des biens et des personnes
Officier sécurité
Responsable d'un dispositif de protection des personnes

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Vu le livre VI du code de la sécurité intérieure

Vu la loi du 12 juillet 1983, Décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005

En cas de création et avant de démarrer toute activité, l'entreprise de sécurité privée doit obligatoirement obtenir l'autorisation d'exercer.

L'autorisation est différente pour l'établissement principal et pour chaque établissement secondaire.

Toute personne physique ou morale qui souhaite exercer une activité privée de sécurité doit justifier de son aptitude professionnelle et détenir un numéro de carte professionnelle. En cas de création d'entreprise, l'exploitant individuel ou le dirigeant de la personne morale est tenu de détenir une autorisation d'exercice et un agrément spécifique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 884
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

1 officiel, 1 dirigeant d'entreprise, 1 employé

Base légale

Date de décision	27/05/2015
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41352, RNCP34983

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25593/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	30
Montant total engagé	115 235 €
Coût moyen par dossier	3 841 €
Durée moyenne	241 h
Période	01/2020 – 01/2021
France compétences	53 %
France Travail	28 %

Reste à charge titulaire

19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.